

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

A publier le 22 mars 2019

Pouvoir adjudicateur : EPF SMAF AUVERGNE

Mode de passation du marché : Procédure adaptée suivant l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Objet du marché : Désamiantage et démolition d'une maison d'habitation sur la commune LE MAYET DE MONTAGNE, 19 Rue du Village Caché cadastré AD 30 Lot 1 Désamiantage et Lot 2 Démolition.

Lieu d'exécution : Les travaux seront réalisés 19 Rue du Village Caché LE MAYET DE MONTAGNE.
Cadastre : AD 30

Retrait du dossier : Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur de l'EPF SMAF AUVERGNE : <http://epfsmaf.synapse-entreprises.com>

Pour tout renseignement relatif à l'usage de la plate-forme, les entreprises peuvent s'adresser à l'équipe support de SYNAPSE Entreprises info@synapse-entreprises.com ou par téléphone au 01.72.33.90.70.

Date limite de remise des offres : **mardi 9 avril 2019 12h00.**

Les offres seront remises avant la date et l'heure sus-indiquées.

La transmission des candidatures et des offres par voie électronique est imposée sur le profil acheteur de l'EPF SMAF AUVERGNE : <http://epfsmaf.synapse-entreprises.com>

Délai de réalisation : Les entreprises, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux, devront respecter le planning pressionnel indiqué dans le DCE. Celui – ci comprend le délai nécessaire à l'obtention des autorisations administratives éventuelles, les interruptions pour congés annuels ainsi que le repliement des installations de chantier et la remise en état des emplacements qui auront été occupés par le chantier

Renseignements : Aurélien CALIME acalimepfsmaf.com / 04.73.29.41.99

Date d'envoi à la publication : 22 mars 2019